

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-20816 / 112752  
Consortium IMPLERIA-MARTI p.a Marti Construction SA, 1217 Meyrin  
travaux de génie civil sur le viaduc OA 3612 et sur les plates-formes parking de  
l'Aéroport International de Genève. Voir point 1.1 en page 2 du présent permis  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
20 H  
01.05.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 12-20867 / 100726  
Micarna SA, 1024 Ecublens VD  
Seafood: arrivage/préemballage\*)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
20 H, 25 F  
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement/modification)
- 12-20868 / 100726  
Micarna SA, 1024 Ecublens VD  
Seafood: marinade\*)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H, 15 F  
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-20834 / 111528  
Ch. Schmid Boulangerie – Pâtisserie, 1880 Bex  
production en boulangerie et pâtisserie (labo).  
besoins spéciaux de consommation  
4 H  
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement)
- 12-20870 / 101173  
Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2074 Marin-Epagnier  
Préparation des commandes des produits frais, chargement  
besoins spéciaux de consommation  
32 H, 13 F  
01.04.2012–30.06.2012 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 12-20913 / 101594  
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez  
dpt maintenance technique, usinage et service informatique IT: intervention lors de problèmes techniques sur les équipements de production, infrastructures du site, réseau, équipements et applications IT  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 H  
01.05.2012–30.04.2015 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 12-20619 / 111610  
ProP, service de voirie SA, 1242 Satigny  
service de voirie sur les sites publics (ex. parcs, préaux, places publiques)  
besoins spéciaux de consommation  
6 H  
16.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement)
- 12-20659 / 111502  
Medistri SA, 1564 Domdidier  
ligne de stérilisation de produits médicaux  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
1 H  
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 12-20618 / 100206  
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle  
usinage mécanique (centres CNC)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
96 H, 4 F  
01.05.2012–31.12.2014 (Modification)
- 12-20860 / 108532  
Sogeti Suisse, 1204 Genève  
centralisation des services informatiques sur le site Givaudan  
(centre informatique mondial du groupe Givaudan\*).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
7 H  
17.09.2009–30.09.2012 (Modification)

## **Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

– 11-20062 / 100356

Metalcolor SA, 1072 Forel (Lavaux)

ligne de production peinture: laquage et parachèvement (refendage),

laboratoire (production)

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

52 H

01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

8 mai 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail